



« Partager », « Ensemble », photographies de figures corporelles des élèves du groupe scolaire S. Veil - REP M. Duras

« Outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République. Le service public de l'éducation nationale fait acquérir à tous les élèves le respect de l'égalité des êtres humains, de la liberté de conscience et de la laïcité ». En résonance avec cet article du Code de l'Éducation, quelle institution autre que l'école est à même d'apprendre à l'élève, par l'exercice de la citoyenneté, à aiguiser son jugement critique pour former un citoyen éclairé, préservé de toute forme d'obscurantisme et d'extrémisme ?

En 2015, l'équipe de la 6<sup>ème</sup> circonscription s'est mobilisée pour élaborer un projet, construit dans l'esprit de la « Charte de la Laïcité », remettant ainsi à l'honneur ce principe à l'école. Impulsée au primaire, cette initiative a su, dans un esprit de mutualisation premier et second degrés, associer l'ensemble des cycles vers la construction du parcours de l'élève dans sa globalité. Cette action a été reconduite cette année en y associant pour la deuxième année consécutive, les collèges de secteur. Grâce à l'adhésion sans réserve des chefs d'établissement, cette troisième édition a permis de renforcer la progressivité du parcours citoyen de l'élève de la maternelle jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire.

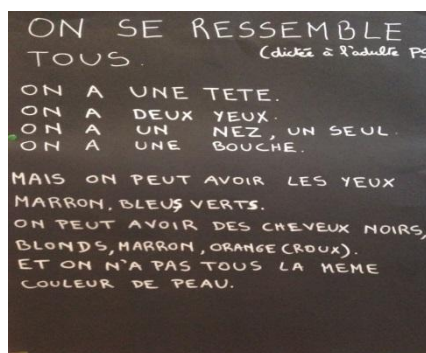
Ainsi, le 11 décembre dernier, à l'occasion de la commémoration de la loi de « Séparation des églises et de l'État », l'ensemble des productions des élèves a été exposé, dans les halls des collèges<sup>1</sup>.

C'est aussi parce que cet événement s'inscrit dans une logique de territoire que Madame Avignon, IEN, Madame Templier, Principale du collège M. Duras et Monsieur Sebert-Montels, Principal du collège Moulin-Joly ont invité Monsieur Terrien, le Directeur académique adjoint à l'éducation prioritaire.

Sur les murs des deux collèges, têtes de réseau, Monsieur Terrien découvrait les « Fresques de la laïcité ».



« filles/garçons, les mêmes droits », école maternelle La Tour d'Auvergne - REP Moulin-Joly



« Tous pareils, tous différents », école maternelle La Tour d'Auvergne - REP Moulin-Joly

Dans une douce harmonie, des « bonhommes » dessinés par des élèves de maternelle, ou encore des photos représentant des lettres de l'alphabet - réalisées à partir de figures corporelles d'élèves - côtoyaient des travaux de collégiens. Alors que les premiers esquissaient une réflexion autour de la notion de « différence », les seconds présentaient des exposés sur le principe même de la Laïcité ou sur Aristide Briand, l'un des pères fondateurs de la loi de 1905, sous la III<sup>ème</sup> République. Ces propositions plurielles ont souligné l'intérêt d'aborder l'enseignement moral et civique dans une approche pluridisciplinaire et progressive, dans le respect de la liberté pédagogique. La place laissée à l'expression, à la sensibilité et à

<sup>1</sup> Collèges de secteur : Marguerite DURAS, LAKANAL, MOULIN-JOLY, Robert PAPAREMBORDE

la créativité des élèves a mis en relief des productions riches. Qu'elle instaure le simple échange entre pairs ou le débat philosophique - auquel Monsieur Terrien a assisté en classe de GS, à l'école maternelle C. Péguy - qu'elle produise une œuvre écrite ou visuelle, cette initiative prouve l'émergence de démarches et de modalités variées. Démarches et modalités qui ont su trouver leur place au sein du parcours citoyen mis en œuvre à la rentrée 2016.

Au-delà des initiatives menées en classe, les affichages ont permis à l'ensemble de la communauté éducative de poser un regard sur les travaux, de raisonner sur les concepts de respect et enfin de s'interroger sur les valeurs de la laïcité : liberté de conscience, neutralité...



Election des représentants d'élèves  
au CVC – collège M. Duras

Par ailleurs, ce projet a permis de renforcer le rôle du conseil de la vie collégienne au collège M. Duras. Les conseillères principales d'éducation ont pu impliquer les collégiens qui se sont fortement mobilisés pour élire leurs représentants au sein de cette instance, en créant du sens pour les élèves. Dès lors, les jeunes sont acteurs et comprennent qu'ils sont sollicités dans les décisions qui peuvent les concerner. Ils deviennent force de propositions dans la vie de leur établissement, affermissant ainsi leur sentiment d'appartenance à une culture partagée. D'ailleurs, les représentants du CVC, n'ont pas eu de difficultés à convaincre le Directeur académique de leur engagement. Celui-ci a pu visionner une vidéo sur la différence filles/ garçons réalisée par les

collégiens et dans laquelle ils soulignent l'importance du Vivre ensemble. Lutter contre les stéréotypes, c'est aussi apprendre à réfléchir sur soi pour mieux agir dans le monde.

Ce projet sera reconduit l'an prochain. Souhaitons-lui une adhésion encore plus forte dans laquelle « le principe de Laïcité est compris par les élèves non pas comme des interdits » comme l'a souligné Monsieur Boyer, professeur d'histoire-géographie-EMC mais comme « un principe d'ouverture qui rassemble et qui réconcilie ». En écho à cette affirmation, continuons donc, à l'Ecole, de porter haut et fort le principe de Laïcité car, comme l'indique Abdenmour Bīdar, dans son livre *Laïcité et République* : « La laïcité n'est pas en danger quand on en parle, quand on la défend, quand on la promeut. Elle est attaquée par les oukases des communautaristes, par les outrances des populistes xénophobes, mais aussi par les silences des hommes qui pensent qu'elle est acquise. En effet, la laïcité demeure un éternel combat. »



« Colombe », symbole de la paix, de la République,  
et de la diversité - école élémentaire Buffon - REP M. Duras

